

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **17 (1879)**

Heft 52

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-185453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un jour, en sortant de table, Euler, un peu oppressé, mit sa pipe entre ses dents et se prit à fumer doucement. Bientôt il sembla s'assoupir, sa tête retomba sur sa poitrine et la pipe vénérable, s'échappant de ses lèvres, se brisa sur le sol en vingt morceaux.

— J'ai cassé ma pipe ! s'écria Euler, réveillé en sursaut, et il retomba aussitôt dans son fauteuil ; il était mort.

Telle est l'origine du mot *il a cassé sa pipe*. L.

Le Serment d'un étudiant.

(Conte de Noël.)

III.

M. Chambrey se leva vivement et s'avança vers Etienne, pour s'assurer du fait.

— N'approche pas, cria celui-ci d'une voix avinée, en repoussant son père de la main, je n'aime pas les inquisiteurs,

— Que dis-tu là, malheureux ! répliqua Mme Chambrey, au comble de la stupeur.

— Je dis que j'ai assez de vos sermons et que je viens pour tout autre chose que pour les entendre.

— Et pourquoi viens-tu donc, répartit le juge de paix avec une colère contenue ?

— Pour avoir de l'argent.

— Aujourd'hui ?

— Ce soir ; à l'instant ; j'ai rendez-vous à neuf heures, au café du Panthéon, avec des camarades, et cet argent je le leur dois.

— Tu as des dettes ?

— De jeu ; les plus sacrées de toutes !

— Oh ! mon enfant, que dis-tu là, murmura Mme Chambrey, pâle comme un cadavre et prête à tomber en défaillance.

— Allons bon, des pleurnicheries maintenant, cela manquait au tableau ; vous savez, ça ne mord plus vos berquinades, je suis un homme, que diable ! et j'entends, dorénavant, agir en homme. Nous avons fait cette nuit un reveillon magnifique, j'ai joué et j'ai perdu huit cents francs ; donc il faut les payer.

— Huit cents francs !... s'écria la pauvre mère.

— Que mon père va me donner avant que je ne sorte d'ici ; car, je le répète, une dette de jeu c'est sacré.

— Je n'ai pas d'argent, tu le sais bien, répondit avec animation M. Chambrey.

— Trouves-en, il m'en faut, te dis-je ; allons, la main à la poche...

— Misérable ! s'écria le père outragé en marchant sur son fils.

— Oht mon ami, grâce pour l'ingrat, supplia la mère, épouvantée de la tournure que prenait cette scène, et, se plaçant devant son mari : ne fais pas attention aux injures de ce malheureux, il n'a plus sa raison !

— Père, calme-toi, criaient les jeunes filles, toutes tremblantes, en l'entourant de leurs bras.

Mme Chambrey se cramponna après Etienne pour l'arracher de l'appartement ; ce fut peine inutile, le mauvais fils éloigna brutalement sa mère et revint vers l'auteur de ses jours, l'œil en feu et le geste menaçant ; perdant tout respect, tout sentiment filial, le criminel, la main en avant, repoussa violemment son père.

Oh ! moment épouvantable !... le père et le fils luttèrent comme deux ennemis mortels ; la table fut renversée et la vaisselle brisée ; des râlements de bête fauve étreignaient la gorge de l'indigne agresseur, la colère décuplait ses forces, il ressemblait à un lion déchirant sa proie.

Les cris des trois pauvres femmes s'entremêlaient plus aigus à mesure que la lutte augmentait ; non, jamais scène plus horrible ne frappa des regards humains.

Épuisé, haletant, M. Chambrey sentit ses forces faillir ; en

vain essayait-il encore de tenir tête à son monstrueux assaillant, qui ne cessait de lui crier ; de l'argent !... Ses forces l'abandonnèrent, il tomba lourdement sur le sol, privé de connaissance, et, en tombant, sa tête frappant un débris de carafe cassée, laissa échapper un flot de sang.

A cette vue, Etienne recula, les yeux égarés, la face livide, comme un homme qui s'éveille au milieu d'un songe affreux ; il regarda autour de lui sans avoir conscience des personnes ou des objets, puis ramenant son regard sur M. Chambrey, étendu à ses pieds et privé de sentiment :

— Mon père, cria-t-il, éperdu, frissonnant ; mon bon père... qu'ai-je fait ? infâme que je suis !... Malédiction !... Oh ! mon Dieu, pardonnez-moi !

Etienne n'était plus ivre ; la raison était revenue ; le crime seul subsistait !

Il souleva son père dans ses bras, l'appelant à voix haute, étanchant le sang qui coulait de sa blessure ; aidé par sa mère et ses sœurs, il parvint à transporter le blessé sur son lit, lui fit respirer des sels, et, le sentit enfin se ranimer sous ses baisers.

Une minute plus tard, M. Chambrey ouvrit les yeux ; tout son monde l'entourait ; ses lèvres balbutièrent quelques mots inintelligibles, puis se refermèrent ; un instant après, il promena son regard autour de lui :

— Etienne, murmura-t-il d'une voix faible.

— Mon père, répondit l'étudiant, et tombant à genoux devant sa victime, pleurant amèrement, mon bon père, ne me maudis pas, je me repens, pardonne-moi !...

Une larme brilla dans les yeux du blessé ; il étendit la main dans la direction de son fils, le releva et l'attirant sur son cœur :

— Je te pardonne, mon enfant, dit-il, et je prie Dieu qu'il oublie comme moi-même ta mauvaise action.

Mme Chambrey et les jeunes filles sanglotaient.

La blessure, qui n'avait rien de dangereux, fut pansée aussitôt ; Mme Chambrey proposa d'aller chercher un médecin ; mais son mari s'y refusa :

— Non, dit-il, personne ne doit savoir ce qui vient de se passer ici.

Etienne, du reste, quoique violemment agité, remplaça aisément le docteur, il fut convenu que, pour tout le monde, M. Chambrey prétexterait une chute ; de cette façon, la faute grave du coupable resterait ignorée.

(La fin au prochain numéro.)

THÉÂTRE. — Nos acteurs ont joué mardi soir devant un public par trop restreint. Ici, comme toujours, les absents ont eu tort. *Nos Alliés*, comédie en 3 actes, de Paul Moreau, renferme de charmants détails et a été donnée avec beaucoup d'entrain, malgré le froid que jette sur l'acteur et sur le public une salle à moitié vide. Une amusante petite pièce de Scribe, *la Chanoinesse*, a terminé la soirée avec un légitime succès. — C'est donc pour la nouvelle année qu'il faut souhaiter à notre directeur les salles comblées qu'il mérite, puisque c'est décidément une mode en notre bonne ville de n'aller au théâtre qu'au mois de janvier.

Demain, le Chevalier de la Maison-Rouge, grand drame en 12 tableaux, par A. Dumas.

— *Mourir pour la patrie*, chanté par M. R. Robert et toute la troupe.

Le mot de la dernière énigme est : *Lustre*. Prime gagnée par Mme Monnier, à Bussigny.

L. MONNET.

REGAMEY, costumier, rue de Bourg, 33, Lausanne. — 700 costumes à louer pour cortège historique, maison Davel et Guillaume-Tell.